



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E93507

VALABLE JUSQU'AU 25/05/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2011  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 07/10/2020  
80 000

Raison sociale : ATELIER DE BROCELIANDE

7 B LA BELLE ALOUETTE  
56380 PORCARO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES 537 511 172 RCS

Téléphone : 02 97 75 70 45  
Portable :

Fax :

Siret : 537 511 172 00018

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 5404228

Site Internet : www.atelierdebroceliande.com

E-mail : contact@atelierdebroceliande.com

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 156141381 D 001

Responsabilité légale :

THEZE ALAIN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 156141381 D 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	11/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	26/05/2020
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	26/05/2020

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.